

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE

DU CONSEIL MUNICIPAL

*U
→ réponse
→ copie CAIDP*

DE LA COMMUNE DE COLMÉRY

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9

Séance du : L'an deux mil onze, le 14 Octobre à 20 heures, le conseil municipal de COLMÉRY, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la Présidence de Thierry FOURNO, Maire. Etaient présents :

MM. ZEKRAOUI-MESLIN Michel, JOSEPH Didier, BEZARD Xavier, DESQUIENS Marcel, Mmes LURIER-LEPETIT Françoise, BOUTAULT-LAMBERT Anne-Marie, Véronique SEGUIN-BESANCON

Absent excusé : M. François GUYON, pouvoir à M. FOURNO

Absents non excusés : LAMARQUE Béatrice, M. Jean-Marie BOSSUAT

Le Conseil a choisi une secrétaire : Françoise LURIER

Projets TGV

M. Le Maire fait part au Conseil de la lettre du Président du Pays Bourgogne Nivernaise relative aux projets de tracés du TGV Paris- Clermont.

Le conseil municipal a pris connaissance du projet de création d'une ligne à grande vitesse dite POCL. Au regard de l'enjeu d'aménagement du territoire mais aussi intérêt économiques et environnementaux, le conseil municipal apporte son soutien au scénario « médian » avec un décrochement de la ligne à Gien afin de desservir les villes de Cosne-Cours-sur-Loire, La Charité-sur-Loire et Nevers.

Cette délibération est adoptée par 7 voix une abstention et une voix contre.

Le Maire,

T. FOURNO

SOUS-PREFECTURE DE COSNE-SUR-LOIRE

REÇU LE 19 OCT. 2011



Acte rendu exécutoire après dépôt :

En Préfecture le : 14 octobre 2011

Et publication ou notification du : 14 octobre 2011

Application de l'article 2 de la loi n° 82213 du 2 Mars 1982 modifiée